

Sommaire

INTRODUCTION	1
CONTEXTE GLOBAL	2
Localisation	2
Origine et spécificités	3
Importance socioéconomique	3
ENJEUX	4
Les attentes initiales	4
Le MEP pour le site	4
Le budget du tunnel	7
L'ancrage local	7
ACTIONS ENTREPRISES	8
Défis techniques	8
Chronologie	9
TÉMOIGNAGE	10
PERSPECTIVES	12
ANNEXE	13
LOUYE – Projet lauréat	14



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement
Service de la mobilité

Departement für Mobilität, Raumentwicklung und Umwelt
Dienststelle für Mobilität



Commune
Hérémence

Introduction

Les Pyramides d'Euseigne sont également appelées «cheminées des fées» ou «demoiselles coiffées». Elles sont classées à l'inventaire des objets naturels d'importance nationale, ceci depuis 1983.

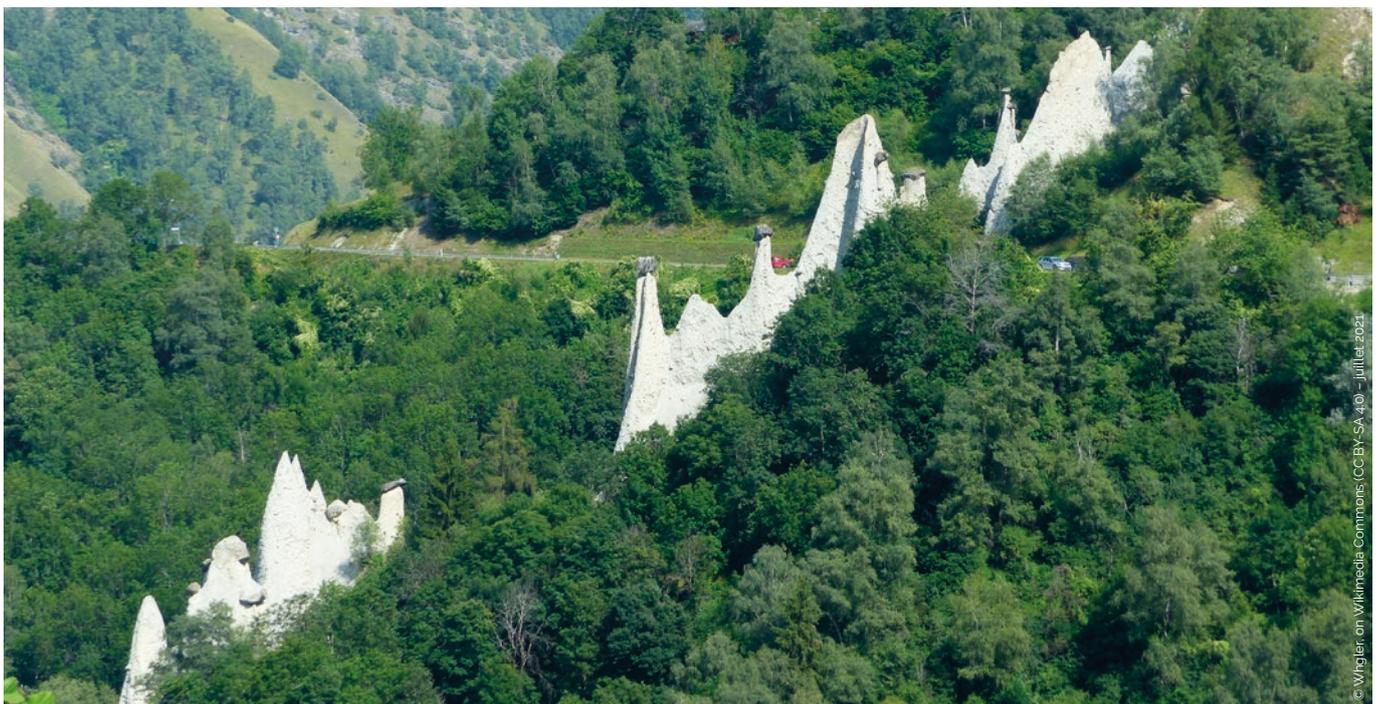
Sur le plan de la mobilité, elles sont traversées par la route principale de la région. Elles font en pratique office de porte d'entrée du Val d'Hérens. Depuis 1947, un tunnel passe en dessous de ces formations rocheuses.

Cette route ne répondant plus aux normes en vigueur et la cohabitation entre la circulation et les visiteurs qui la longent pour venir admirer cette curiosité naturelle étant dangereuse, un projet de contournement des pyramides via un nouveau tunnel a été adopté par le Grand Conseil valaisan en 2016.

En 2021 a débuté le percement de cette voie destinée à dévier le trafic à l'écart des pyramides. Celles-ci pourront de la sorte jouir d'un environnement entièrement naturel et paisible. Conjointement, la Commune d'Hérémente a souhaité développer un concept de mise en valeur du site dans son ensemble.

Un mandat d'études parallèles (MEP) portant sur des propositions de modèles de valorisation a pour ce faire été lancé courant 2018. Sa finalité consistait à implanter un espace de détente et d'information entre les aires d'entrée et de sortie du tunnel existant.

En plus d'être une zone d'intérêt public pour les habitantes et les habitants d'Euseigne (la localité est à ce jour dépourvue de parc naturel régional), ce futur espace constituera le point de départ (ou une étape) pour les randonnées vers le Pigne d'Arolla, le barrage de la Grande Dixence (distant d'un peu moins de 20 kilomètres), les Aiguilles Rouges, la Dent Blanche ou plus simplement le village d'Hérémente.



Contexte global

Bordant la route d'Évolène, les Pyramides d'Euseigne sont en sursis. Les intempéries et le trafic automobile qui les traversent par l'ancien petit tunnel mettent en effet à mal leur existence même. En réaction, des travaux de contournement et de revitalisation de ce site géologique d'exception ont débuté en avril 2021.

Localisation

Le village d'Euseigne fait partie de la Commune d'Hérémente qui appartient elle-même au District d'Hérens, dans le val du même nom. Ce dernier est perpendiculaire au Rhône, en plein cœur du Valais.

Témoins de dépôts de l'époque glaciaire et de l'érosion postglaciaire, les pyramides représentent l'un des marqueurs paysagers majeurs de la région.

Elles sont entourées d'une mosaïque de milieux naturels, dont des pelouses steppiques, des dailles siliceuses de basse altitude, des aulnaies riveraines et divers feuillus. L'ensemble offre un habitat favorable à la faune caractéristique de la région.

Ce périmètre est inscrit à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP). Cette inscription englobe non seulement la forme géomorphologique des pyramides, mais également les divers milieux naturels précités.

La région des pyramides est de plus inscrite au Réseau Écologique National (REN). Depuis 1984, elle est en outre protégée au niveau cantonal par la décision concernant la protection de la Vallée de la Borgne du 25 avril 1984.



Commune
Hérémente

District
Hérens

Point le plus bas
690 m

Point le plus haut
3'870 m

Origine et spécificités

Les pyramides sont formées d'une quinzaine de cheminées pouvant atteindre 10 à 15 mètres de hauteur et surmontées, pour certaines, de blocs rocheux dont le plus lourd pèse 20 tonnes. Les pyramides sont apparues il y a environ 80'000 ans. Quand les glaciers d'Hérens et des Dix se sont retirés, ils ont laissé des amas de roche compacte que l'on appelle «moraines».

Avec le temps, celles-ci se sont érodées à cause des intempéries, du vent, du gel et du soleil. Certains rochers, plus résistants, ont subi moins de dégâts. Ces derniers ont fini par être isolés: ce sont ces «chapeaux» qui ont protégé de l'érosion les moraines situées sous eux. Ce processus géologique est toujours actif.



10 à 15
mètres



Jusqu'à
20 tonnes



Il y a
80'000 ans

Importance socioéconomique

Jusque dans les années 1960, le versant occupé par les pyramides était exploité par l'agriculture. Par la suite, ces zones ont été particulièrement impactées par la déprise agricole. Elles ont de surcroît été soumises à un phénomène important d'enforestement.

Sur le plan de l'économie locale, dès la fin du XIX^e siècle, les «cheminées de fées» sont devenues l'une des attractions touristiques phares du Val d'Hérens.

À l'heure actuelle, la conjugaison de sa visibilité, de sa notoriété, de même que ses aspects scientifiques et patrimoniaux confèrent à ce géosite un potentiel touristique qui a été confirmé notamment par:

- ▶ les études menées par le Professeur Emmanuel Reynard (*Évaluation et inventaires de géomorphosites*, Université de Lausanne, UNIL, 2007);
- ▶ le rapport des Professeurs Rolf Wilk, Manu Broccard et Rafael Matos-Wasem (*Mise en valeur touristique des Pyramides d'Euseigne*, Haute École de Gestion & Tourisme, HES-SO, 2013);
- ▶ le Docteur Fabien Hobléa (*Géoparc et géotourisme: une opportunité pour le tourisme alpin*, Université Savoie Mont-Blanc, USMB, 2016).

En termes d'exploitation, il est facile de les repérer et d'accéder à ces formations rocheuses. En remontant le Val d'Hérens, la route les traverse grâce à l'ancien tunnel. De plus, un parcours baptisé «Le Sentier des Pyramides» part d'un parking situé à proximité immédiate. Cette aire dispose d'une buvette. L'itinéraire requiert environ 20 minutes d'une marche agréable.

Non loin de là se dresse le village d'Euseigne. Celui-ci a été ravagé par un incendie en 1917. Il a de ce fait bénéficié d'une urbanisation différente de celle des localités valaisannes comparables. En allant jusqu'au lieu dit «Plan de la Croix», une magnifique vue panoramique sur la vallée s'offre aux visiteuses et visiteurs.

Au niveau de la descente cette fois, les randonneurs peuvent apercevoir un splendide raccard typique du Val d'Hérens. Cette balade se termine en proposant une autre vue plongeante sur les pyramides avant de rejoindre le point de départ.

Enjeux

Le nouveau tunnel, situé à environ 40 mètres au sud de l'ancienne route, entrera en service à l'automne 2023. Tout en préservant les pyramides, il améliorera la sécurité, puisque l'ancien tunnel était trop étroit pour permettre aux poids lourds et aux cars postaux de croiser.

Jusque-là, les visiteurs se déplaçaient en bordure de la route cantonale. L'ancien tracé de celle-ci sera transformé en espace piétonnier afin que les touristes puissent observer les formations géologiques en toute sécurité.

Les attentes initiales

La déviation du trafic réduira les vibrations continues engendrées par les milliers de véhicules qui empruntent quotidiennement le tunnel situé en plein cœur des pyramides. Avec le tube de contournement, les contraintes seront moindres, ce qui leur sera bénéfique.

Le MEP pour le site

a) Motivation

Le tunnel fait partie d'un géosite. Dans l'optique de son percement, un MEP a été commandité en vue à la fois de son réaménagement intégral et de la construction d'un édifice multifonctions.

b) Attentes

► Espaces intérieurs du bâtiment:

Initialement, les dimensions des locaux n'avaient pas été précisées. Elles devaient être déterminées par les candidats en adéquation avec la somme de leurs réflexions et des potentialités de l'édifice. Avec quatre postes dédiés, celui-ci devra en effet remplir plusieurs usages: restaurant, musée, salle de projection, kiosque, espace de vente de produits du terroir, de boissons et de souvenirs, bureau d'information touristique tout comme d'autres fonctionnalités, dont certaines pouvaient être proposées par les candidats.

► Exploitation:

Une réflexion devait être présentée quant à la viabilité du projet en rapport avec son exploitation, de même que sur ses retombées économiques, que ce soit pour le site ou au niveau de la vallée.

► Efficacité énergétique et développement durable:

Une analyse poussée devait être entreprise dans ce registre. Le but était de concevoir un projet écologique et tendant

à une consommation énergétique minimale, conformément à la démarche «Cité de l'Énergie» engagée par la Commune d'Hérémence.

► Accessibilité:

Plusieurs critères devaient être intégrés en la matière, comme l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, les projets de biodiversité, les arrêts de bus sur le site (à la fois pour la ligne postale et pour les autocars touristiques), le point de départ d'excursions, les aspects sécuritaires (circulation, chutes de pierres), la possibilité d'extension, ainsi que la pérennité de l'ensemble.

► Contraintes routières:

Le nouveau tunnel fait partie intégrante du concept global du MEP. Le projet lauréat de ce MEP sera réalisé après le percement du tunnel en coordination avec celui-ci.

Le tracé de ce tunnel est intangible. Par contre, une réflexion pouvait être proposée au sujet des portails. L'accès au site des pyramides devait faire l'objet d'un traitement différencié.

c) Participants

Les six bureaux ci-dessous ont été invités à participer au MEP:

- Berclaz-Torrent, Sion;
- BFN architectes, Martigny;
- Deschenaux & Follonier, Les Haudères;
- Fournier-Maccagnan, Bex;
- GayMenzel, Monthey;
- Savioz Fabrizzi Architectes, Sion.

Chaque participant a eu l'obligation de former une équipe pluridisciplinaire composée au moins d'un architecte, d'un architecte paysagiste et d'un ingénieur civil.

d) Collège d'experts

Président:

- M. Philippe Venetz, Architecte cantonal SBMA, État du Valais

Membres:

- M. Pierre Cagna, architecte EPFL, SIA
- M. Georges Descombes, architecte paysagiste
- M. Marc Fauchère, architecte HES, FAS
- M. Renato Salvi, architecte EPFZ, FAS, SIA
- M. Benoît Sierro, Vice-président de la Commune d'Hérémence
- M. Jean-Daniel Dayer, Conseiller communal de la Commune d'Hérémence

- ▶ M. Jean-Pierre Pralong, Conseiller communal de la Commune d'Hérémence
- ▶ M. Patrick Dayer, ingénieur, Chef du Service technique de la Commune d'Hérémence
- ▶ M. Vincent Pellissier, Chef du Service de la mobilité, DMTE, État du Valais
- ▶ M. Olivier Guex, Chef de Service SFCEP, État du Valais
- ▶ M. Damian Jerjen, Chef de Service SDT, État du Valais

Suppléant(e)s:

- ▶ Mme Sandra Priod Dayer, architecte urbaniste
- ▶ M. Marc-Antoine Genolet, Conseiller communal de la Commune d'Hérémence

Consultants - experts:

- ▶ M. Raphaël Mayoraz, Géologue cantonal, État du Valais
- ▶ M. Yann Clavien, Chef de section SFCEP, Nature et paysage
- ▶ M. Manu Broccard, MBA Tourism Management Sierre, HES-SO

Secrétariat:

- ▶ Commune d'Hérémence.

Les réponses aux cinq questions qui avaient été initialement posées ont été renvoyées à tous les concurrents et membres du collège d'experts le 7 mai 2018.

e) Déroulement

Du fait du règlement SIA 142, tous les projets ont fait l'objet d'un examen de leur conformité avec le règlement du concours. Ce processus a été conduit le 25 septembre 2018 par le bureau Cagna + Wenger architectes SA, par M. Benoît Sierro, Vice-président de la Commune d'Hérémence et par M. Patrick Dayer, Chef du Service technique de la Commune d'Hérémence. Il a porté sur les points usuels (concept général, fonctionnalité, qualités architecturales et paysagères tout comme sur l'aspect économique).

Le 25 septembre 2018, MM. Raphaël Mayoraz, Yann Clavien et Manu Broccard ont pris connaissance des projets, après quoi ils ont établi un rapport pour chacun d'eux. Ces rapports ont servi de base au collège d'experts lors des délibérations.

Ledit collège s'est réuni les 4 et 5 octobre 2018 à la salle polyvalente de la Commune d'Hérémence. Après avoir pris connaissance de l'examen préalable et des rapports, les experts ont décidé de retenir l'ensemble des projets pour les délibérations. Une visite du site a eu lieu le 4 octobre 2018.

f) Premier tour

Le groupe d'experts avait tout d'abord reconnu la qualité de l'ensemble des propositions. Selon eux, celles-ci avaient ouvert le champ d'exploration sur des pistes variées qui avaient découlé notamment de la volonté de ne pas imposer aux concurrents un programme prédéterminé. Suite aux auditions des candidats et au terme des délibérations, il n'avait cependant pas été possible de désigner un lauréat. Selon les experts, la qualité et la diversité des concepts présentés avaient mis en évidence les difficultés d'une mise en forme cohérente et harmonieuse du programme en relation avec les pyramides. Pour entrer dans le détail, ce MEP avait, du point de vue des experts, permis de tirer quelques précieux enseignements:

- ▶ le site des pyramides, de par son classement à l'Inventaire Fédéral du Patrimoine (IFP), rendait complexe une intervention construite à l'intérieur dudit périmètre;
- ▶ la localisation d'un parking en aval des pyramides ne semblait pas optimale au regard de la possibilité de l'implanter à proximité du village d'Euseigne;
- ▶ l'accueil sur le site devrait fonctionner comme une charnière entre les pyramides et le village, en bordure du périmètre de l'IFP;
- ▶ le village d'Euseigne aurait dû bénéficier potentiellement d'équipements complémentaires amenés par la valorisation de l'ensemble du site des pyramides;
- ▶ l'impact du nouveau tunnel sur l'environnement immédiat (avec, entre autres, la gestion des déchets et les conséquences liées à l'installation du chantier) devait de ce fait être soigneusement étudié.

Au vu de ces observations, le collège d'experts avait décidé de retenir pour un second tour les projets qui répondaient au mieux aux attentes et au potentiel de développement escompté.

Ces projets ouvraient des champs qui s'approchaient le plus des exigences fixées. Toutefois, leur forme initiale devait être retravaillée afin qu'ils correspondent plus précisément aux souhaits évoqués dans le règlement et dans le programme par le MO.

Le détail de la suite de la procédure avait été communiqué aux groupes à la tête des projets concernés après avoir été entériné par le Conseil communal de la Commune d'Hérémence.

g) Deuxième tour

Les projets retenus pour le deuxième tour ont été:

- ▶ N° 1 - BOW DOWN
- ▶ N° 5 - LOUYE
- ▶ N° 6 - METTRE LES PYRAMIDES AU MILIEU DU VILLAGE

Les réponses aux quatre questions complémentaires qui leur avaient été communiquées leur ont été envoyées en retour, à eux et aux experts, le 22 mars 2019.

Les trois candidats ont rendu leurs projets le 24 juin 2019. Tous ont fait l'objet d'un examen préalable portant sur leur conformité avec le règlement du concours.

Cet examen a été réalisé le 28 juin 2019 par le bureau Cagna + Wenger Architectes SA et par M. Patrick Dayer, Chef du Service technique de la Commune d'Hérémence. Il s'est avéré que les trois projets répondaient au règlement et au programme.

Le collège d'experts s'est ensuite réuni les 4 et 5 juillet 2019 à la salle polyvalente de la Commune d'Hérémence. L'audition des candidats a eu lieu le jeudi 4 juillet 2019 et la délibération du collège d'experts le vendredi 5 juillet 2019.

h) Lauréat

Après un examen approfondi et une discussion générale au sujet des propositions transmises, les experts ont décidé, à une grande majorité, d'attribuer le prix du lauréat au projet N° 5 - LOUYE.

Le vernissage de l'exposition a eu lieu en présence des autorités communales et d'une délégation du collège d'experts le mercredi 24 juillet 2019 à la salle polyvalente de la Commune d'Hérémence. Les projets ont ensuite été exposés à la salle bourgeoise d'Hérémence. Les visites étaient libres.

i) Caractéristiques du projet gagnant

PROJET N° 5 - LOUYE

FOURNIER-MACCAGNAN ARCHITECTES FAS SIA
PRA INGÉNIEURS-CONSEILS SA
BONNEMAISON-PAYSAGE SÀRL

Les auteurs, fidèles aux principes définis au stade du premier tour du MEP, ont proposé de déplacer l'ensemble du centre d'accueil à l'entrée ouest du village sur la ligne de crête, en lien direct avec le parking pressenti par la Commune.

Les gloriettes qu'ils ont envisagé d'intégrer comme autant de stations offriront l'expérience du paysage lointain, ainsi qu'un ressenti étroit des pyramides, en particulier lors du parcours ayant lieu en parallèle à celles-ci.

Cette option permettra de les contempler sous un angle inattendu et de s'imprégner de la morphologie du site. Dans ce projet, le belvédère, faisant partie d'un tout, a été considéré comme une gloriette spécifique, principale, d'où partira un chemin en passerelle qui traversera le tunnel et se connectera à la première d'entre elles.

Les concepteurs ont aussi retravaillé le carrefour existant qui avait été pensé et réalisé jusque-là uniquement du point de vue technique de la circulation. Sa mise à niveau permettra de créer un replat qui donnera accès d'une part au belvédère et, d'autre part, au parking de desserte rattaché à la route cantonale.

Dans un jeu d'équilibre, ce dispositif a accentué la verticalité du belvédère, renforçant sa position géopolitique et géoéconomique en subdivisant les activités villageoises des pyramides dans leur écrin de verdure.

Cette intervention devenant une prestation paysagère supplémentaire pourra être considérée comme un moyen de compensation dans le cadre de possibles négociations en sus d'une réelle plus-value de renaturation.

Tout en privilégiant la vue sur les pyramides, le belvédère offrira, en résumé, au fil de son tracé des vues diverses et multiples sur le paysage proche et lointain, de même que sur le massif de la Dent Blanche à son arrière.

Le budget du tunnel

Du point de vue de la construction du nouveau tunnel, il a été décidé que l'offre de l'entreprise Dénériaz Bâtiment et Infrastructures SA, devisée à 9,15 millions, serait réalisée.

Soutenu à hauteur de 10,5 millions de francs par le Grand Conseil en décembre 2016, ce projet a été mis à l'enquête en février 2018.

«Nous nous réjouissons de pouvoir commencer ce projet important en termes de sécurité», avait alors souligné Vincent Pellissier, Chef du Service de la mobilité.

L'ancrage local

La durabilité a constitué l'une des préoccupations fortes lors de l'élaboration du concept global de ce site. Les circuits courts ont été systématiquement privilégiés. Les entreprises régionales ont de ce fait été sollicitées en priorité.

Le bois qui sera utilisé pour ces divers aménagements sera à 75 % issu de la Commune d'Hérémence. Les enfants des écoles locales ont d'ailleurs participé au marquage des arbres qui serviront à construire le bâtiment dédié au tourisme.

À moyen terme, le tunnel et ses abords sont appelés à faire d'Hérémence une destination en soi. Entre les hôtels Eringer et le Swiss Peak Resorts à venir, le village disposera bientôt de près de 1'300 lits. Il convient de rappeler que Thyon-Les Collons constitue l'une des portes d'entrée du domaine des 4 Vallées.

Cette offre d'hébergement élargie va en outre apporter des prestations supplémentaires, telles que le thermalisme. Le premier atout de cette zone reste cependant son cadre naturel. On songe en premier lieu au panorama avec une vue grandiose qui embrasse à la fois le Cervin, la Grande Dixence et la Dent Blanche.

« Nous nous réjouissons de pouvoir commencer ce projet important en termes de sécurité. »



Vincent Pellissier,
Chef du Service de la mobilité
(2018)

Actions entreprises

En ce qui concerne le tunnel à proprement parler, les 120 mètres de galerie ont été excavés sans difficulté particulière grâce à la méthode dite de «voûte parapluie» qui a été choisie pour limiter au maximum les vibrations, comme l'avait indiqué l'État du Valais dans un communiqué.

Défis techniques

Dans les faits, le forage de cette galerie restait délicat. Il était crucial de ne pas déstabiliser les pyramides morainiques d'Euseigne. La perte de leurs coiffes rocheuses les aurait en effet exposées à l'effondrement.

Afin de minimiser ces risques, des investigations avaient été effectuées dans le but d'évaluer l'impact possible sur la stabilité des pyramides. Malgré les précautions prises, le risque d'un effondrement durant les travaux n'était pas totalement nul.

«Les blocs peuvent tomber demain comme dans quinze ou cinquante ans. Ce n'est pas grave si l'un ou l'autre bloc s'effondre. C'est l'évolution naturelle du site. Il suffit de se plonger dans des images d'archives pour se rendre compte de l'évolution du lieu», avait analysé le Géologue cantonal valaisan, Raphaël Mayoraz, en ajoutant que d'autres pyramides allaient voir le jour grâce à l'érosion.

Avec l'appui du bureau spécialisé de Vollèges Anadeo&co, plusieurs études ont par la suite été menées en vue de jauger les paramètres naturels les plus déterminants. Le risque d'impact du percement du tunnel sur les pyramides a en fin de compte été estimé très faible.

Pour autant, il avait été jugé préférable d'éviter l'usage d'explosifs. Une méthode douce, qui a consisté à gratter la roche à l'aide d'une haveuse, a par conséquent été sélectionnée.

Cette sorte de fraise de dentiste géante a commencé son travail en juin 2022 et l'a achevé à la fin de cette année-là. L'inauguration du nouveau tunnel a été programmée pour l'automne 2023.

« Les blocs peuvent tomber demain comme dans quinze ou cinquante ans. Ce n'est pas grave si l'un ou l'autre bloc s'effondre. C'est l'évolution naturelle du site. Il suffit de se plonger dans des images d'archives pour se rendre compte de l'évolution du lieu.»

Raphaël Mayoraz,
Géologue cantonal
Service des routes, transports
et cours d'eau, Canton du Valais



Chronologie

Les principales étapes du développement du projet ont été synthétisées ci-après afin de favoriser la compréhension globale de la démarche. Ceci posé, la présente énumération ne se veut pas exhaustive;

- ▶ en 1981, le Service des routes, transports et cours d'eau (SRTCE) avait étudié un premier projet de modification du tunnel;
- ▶ en 1999, un étudiant de l'École de Tourisme de Sierre avait réalisé une première étude de valorisation du site des pyramides dans le cadre de son travail de diplôme;
- ▶ en 2010, le Conseil communal d'Hérémente avait créé une commission communale baptisée «Amélioration du site des Pyramides» dans le but de relancer cette réflexion et, si possible, de la finaliser. Cette démarche s'est inscrite dans le cadre de l'étude du Parc Naturel Régional (PNR).
Dans un premier temps, des travaux d'amélioration simples (chemins-signalisations) ont été effectués par l'équipe communale. Malgré l'échec du PNR en votation populaire, les réflexions se sont poursuivies. Elles ont abouti à l'élaboration d'une carte comportant un ensemble d'éléments de discussion et de propositions diverses (bâtiment d'accueil, parcours thématiques, valorisation, etc.) qui étaient ressortis des différentes séances qui avaient été programmées à cette fin;
- ▶ afin d'évaluer la pertinence et la crédibilité d'une valorisation des pyramides, le Conseil communal avait mandaté la HES-SO de Sierre «Section tourisme» pour qu'elle réalise une étude de faisabilité. Le rapport final de la HES-SO a été remis en octobre 2013;
- ▶ les autorités d'Hérémente ont validé le principe de mise en valeur du site le 20 août 2014;
- ▶ en juillet 2015, des études géologiques, hydrogéologiques, géotechniques et des analyses vibratoires ont été menées à bien sur le site sur mandat du SRTCE;
- ▶ en octobre 2015, des études concernant l'impact sur l'environnement et une enquête préliminaire ont été conduites pour le tunnel sur mandat du SRTCE;
- ▶ pour avancer plus concrètement dans ce dossier et avant d'aller trouver les instances cantonales, le Conseil communal a confié le mandat, en séance du conseil du 11 février 2016, au bureau Cagna + Wenger Architectes SA d'élaborer un cahier des charges et de mettre sur pied un MEP;
- ▶ le 14 décembre 2016, le Grand Conseil valaisan a accepté à l'unanimité d'entrer en matière sur l'octroi d'un crédit destiné à la construction du tunnel. Le projet a ensuite été affiné avant sa mise à l'enquête. Il a servi de base de travail pour le MEP;
- ▶ la mise à l'enquête publique de ce projet était prévue pour 2022. Les travaux de percement du tunnel ont cependant été retardés par un recours au Tribunal cantonal;
- ▶ en janvier 2022, la décision du Tribunal cantonal a été communiquée. Le recours contre l'exclusion de l'adjudication pour les travaux du tunnel des Pyramides d'Euseigne a été rejeté. Déboutés, les plaignants ont renoncé à faire appel au Tribunal fédéral, donnant dès lors le feu vert aux travaux de percement;
- ▶ du début du printemps 2022 à l'automne 2023, les travaux de construction et d'aménagement ont été réalisés.

Témoignage

Grégory Logean, président de la Commune d'Hérémece

Quelles sont les raisons qui ont poussé votre commune à lancer ce chantier maintenant?

Trois motifs principaux l'expliquent. Le premier est la dimension sécuritaire liée au trafic. Le passage en question est étroit. On y enregistrait, qui plus est, une augmentation du trafic et le passage de nombreux poids lourds. Des touristes s'engageaient parfois sur la route pour prendre des photos. Le danger d'accident s'avérait trop conséquent.

La seconde explication résulte du souci de préservation du site sur le long terme. Les contraintes sur les pyramides étaient devenues importantes avec les vibrations engendrées par le trafic croissant. La troisième raison a découlé de la volonté de favoriser la valorisation touristique de ce site d'exception qui constitue l'une des plus incroyables curiosités géologiques des Alpes.

Le Canton vous a-t-il apporté son concours dans cette démarche?

Oui, nous avons été soutenus d'entrée. Dans la configuration de départ, le trafic de la route était de 3'500 véhicules/jour. Or, les projections indiquaient que ce chiffre allait atteindre 5'250 véhicules/jour à l'horizon 2035. Nous nous devons donc de fournir des réponses très concrètes à cette intensification du trafic.

Les responsables politiques ont bien saisi la nécessité d'investir dans ce secteur. Je rappelle qu'il s'agit d'une route cantonale. Le Grand Conseil a voté en 2016 un crédit d'engagement pour financer le percement du tunnel.

Durant sa réalisation, la collaboration avec le Service de la mobilité a été excellente. Nous avons travaillé ensemble sur plusieurs aspects concrets.

Comment la population a-t-elle vécu le développement, puis la mise en œuvre de ce projet?

Cette démarche a été accueillie avec enthousiasme par notre population, mais aussi par l'ensemble de la région. Il convient de rappeler que la route du tunnel est un axe stratégique situé au cœur du Val d'Hérens.

En avril 2022, le début des travaux a suscité le même engouement. Il faut dire que ce site est exceptionnel. Voilà des décennies que la population de la vallée attendait de telles améliorations. Ces éléments expliquent pourquoi le percement de ces 120 mètres de galerie a été accueilli avec enthousiasme par tout un chacun.

La population de la région a tout de même dû subir des nuisances. Celles-ci ont-elles été bien acceptées?

Grâce à une excellente planification réalisée en coordination avec le SDM toujours, ces désagrèments ont pu être réduits au maximum. Sur l'ensemble de la durée de ce chantier, soit près de 18 mois, nous parlons de six semaines de perturbations. Pour le reste, les nuisances ont été limitées au strict nécessaire. Pour parvenir à ce résultat, le tracé actuel de la route avait été élargi en anticipation. Ces efforts ont été appréciés.

Quelles seront les missions du futur centre touristique?

Nous avons tenu à fixer les objectifs qu'il devra remplir avant même de nous lancer dans sa construction. Nous avons pour ce faire mandaté le bureau Anadeo&co afin de développer un concept touristique autour du nouveau tunnel. Dans ce cadre, nous avons songé à des aspects très concrets qui dépassent la pure dimension communale.

« Grâce à une excellente planification réalisée en coordination avec le SDM, les désagrèments ont pu être réduits au maximum. Sur l'ensemble de la durée de ce chantier, soit près de 18 mois, nous parlons de six semaines de perturbations. Pour le reste, les nuisances ont été limitées au strict nécessaire. »

Grégory Logean
Président d'Hérémece



Ainsi, une part des résultats de la Finale Nationale de la Race d'Hérens 2023 servira à financer la promotion de nos produits locaux. Nous avons également un partenariat avec Grande Dixence SA pour la réalisation de la muséographie qui y sera proposée. Par le biais de ce type d'initiatives, nous souhaitons faire rayonner ce site sur l'ensemble du canton.

D'un point de vue pratique, quelle sera votre stratégie pour attirer davantage de visiteurs?

En premier lieu, l'Office du tourisme d'Héremence disposera d'une antenne sur place. Deux thématiques structureront les expositions qu'accueillera le pavillon, à savoir l'eau et la pierre. Nous proposerons une exposition thématique permanente et des expositions temporaires. Il y aura une salle dédiée aux conférences et aux concerts. Enfin, un espace dégustation et vente permettra à nos hôtes de découvrir les spécialités de notre terroir.

Perspectives

Fait primordial, les travaux du tunnel se sont déroulés sans incident, quand bien même les pyramides ne cessent d'évoluer et de se métamorphoser. Les précautions prises se sont révélées payantes.

Conçu dans le sillage de cette première étape majeure, le développement du pôle touristique va faciliter la circulation des usagers sur le site grâce notamment à l'installation d'escaliers qui permettront d'accéder sans risque aux pyramides en formation en contrebas de la route.

Pour élargir encore le périmètre exploitable, on mentionnera que des liaisons vers les sources d'eau chaude de Combioula et vers le hameau d'Ossona (par une passerelle) sont à l'étude. Si elles se réalisent, cette phase marquera le début d'une ère d'échanges inédits entre les deux versants de la vallée.

Les liens entre Euseigne et Hérémence d'une part et les pyramides d'autre part vont en outre être consolidés. En termes de sécurité routière, il est prévu d'améliorer la visibilité pour les automobilistes dans certaines zones comme l'entrée d'Hérémence (dont le centre sera lui-même significativement remodelé).

ANNEXE



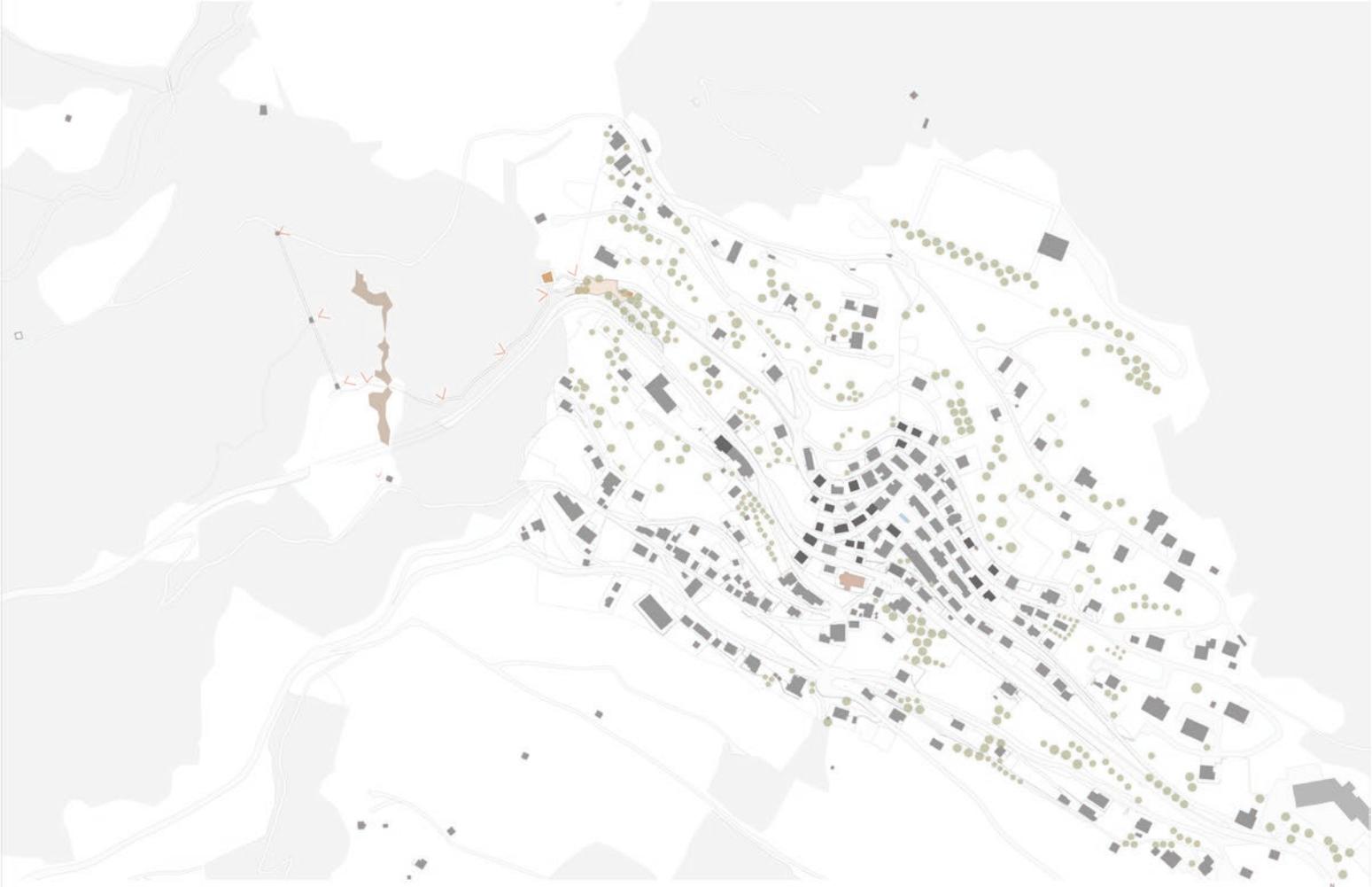
LOÚYE

Projet lauréat

Fourmier_Maccagnan Architectes FAS SIA, Pra Ingénieurs Conseils SA, Bonnemaïson Paysage Sàrl

Le site des pyramides d'Euseigne_concept

Le site des pyramides d'Euseigne s'inscrit dans le territoire du Val d'Herens. Il interpelle par sa singularité et s'insère dans un paysage aux multiples caractéristiques. Libre glacière a laissé des traces du passé qu'il s'agit de mettre en lumière. La valorisation du site s'oriente d'une part sur la découverte des « pyramides » et d'autre part sur les valeurs paysagères intrinsèques et morphologiques du lieu en proposant un parcours extérieur de découverte évident, en immersion, sécurisé et ponctué par des constructions légères en bois. Il s'inscrit ainsi en respect et relation à la nature. Intégré, modeste mais singulièrement dans les situations particulières qu'il traverse. Il s'étend à plus large échelle à la vallée et au village d'Euseigne. Le point de départ est rassemblé autour du nouveau bâtiment d'accueil qui fait appel comme signal. L'implantation des infrastructures d'accueil affichent clairement deux ambitions : être là et ailleurs. D'une part, s'ancre dans un territoire ayant une forte identité, en connaître les particularités et les usages. En rester proche et respectueux, culturellement et géographiquement. D'autre part, garder la volonté de rester mobiles - être sur un axe Nord-Sud, en mouvement et actif, disponible pour de nouvelles rencontres avec une grande capacité de rayonnement.



Nouvelle connection piétonnière affirmant la topographie du lieu, en liaison avec le village d'Euseigne

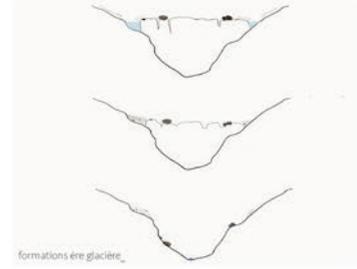
gfiol, terrasses & points de vue

PLAN DE SITUATION_ éch.1/2000

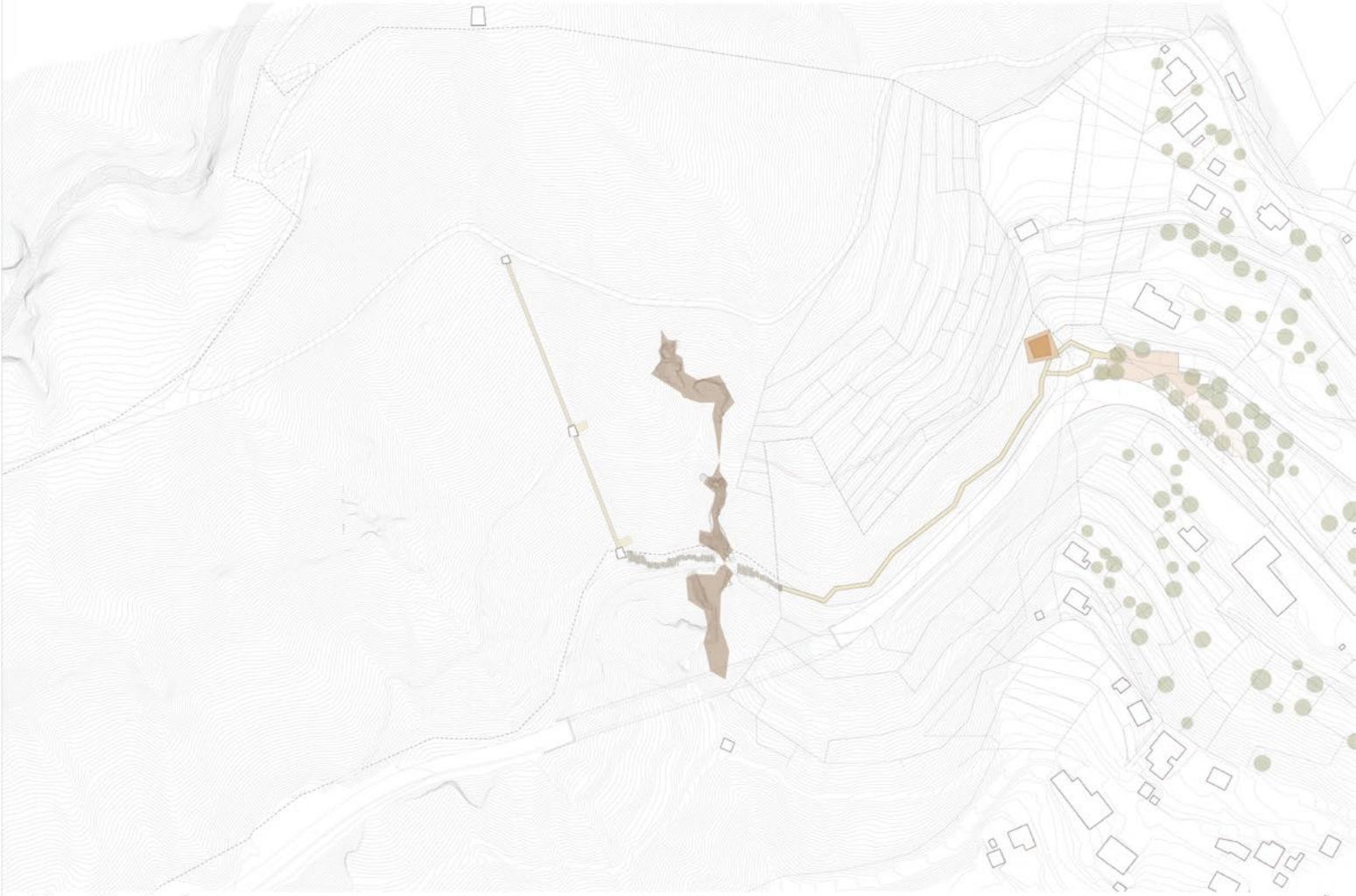
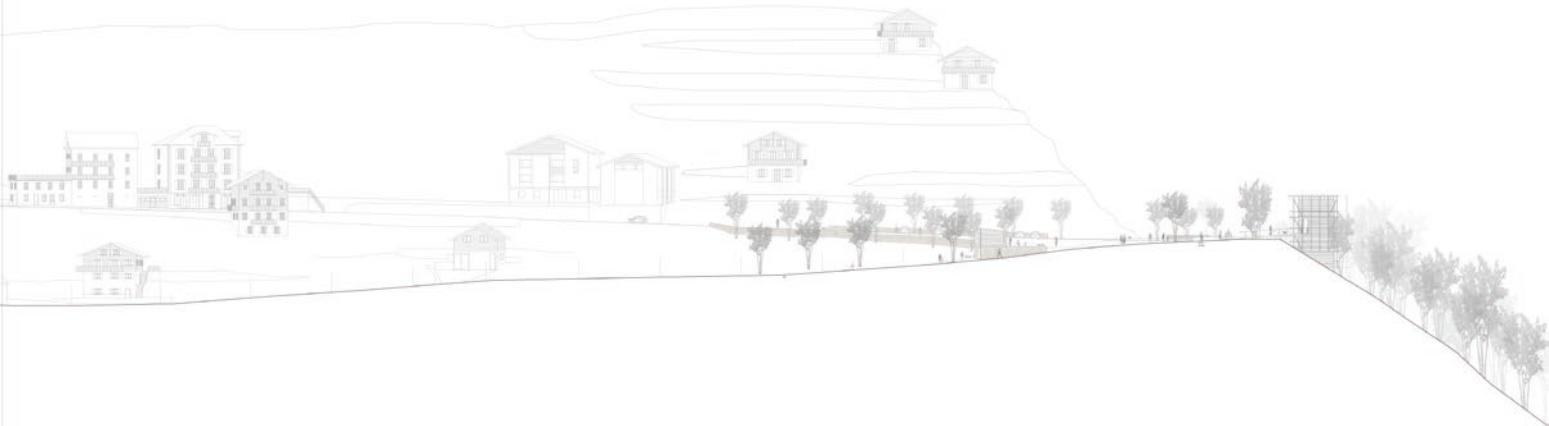


Géologie, valeurs paysagère, morphologique, scientifique

Les Pyramides d'Euseigne représentent un monument naturel d'exception. Si la **valeur esthétique** de ce site est reconnue bien au-delà des frontières Suisses, leur **valeur géoscientifique** offre l'opportunité de mettre en lumière tout un chapitre de l'histoire récente de la terre dans la région. Les pyramides représentent l'épicentre d'un site d'une rare beauté, autour duquel gravitent de nombreux sites secondaires illustrant à merveille l'évolution du paysage local. La genèse de ces formations exceptionnelles résulte de conditions particulières liées au retrait des langues glaciaires locales. Il y a environ 10'000 ans, alors les appareils locaux des vallées d'Herens et du val d'Herémence reculent, le dépôt des matériaux transportés par les glaciers permet la formation d'une multitude de morphologies quaternaires : moraines, terrasses et pyramides. Lors de cette phase de réchauffement, la masse de glace fait office de barrage aux écoulements d'eau. Des lacs temporaires se forment latéralement à la langue glaciaire. Le comblement de ceux-ci par des sédiments s'observe aujourd'hui sous la forme de **terrasses dites de kame**. On signalera les formations de Sézanne, de Crèrens et d'Osouza. Elles se caractérisent par des zones relativement planes dans leur partie sommitale et passablement verticale dans les parties frontales. Leur altitude moyenne de 930m souligne une phase de stagnation du glacier. Elles sont donc d'origine **glaciolaestre**. Les pyramides ou dômes/tables coiffés résultent de la compression des sédiments morainiques pincés entre les langues glaciaires du val d'Herens et du Val d'Herémence et le versant. Il est possible d'observer localement un léger granoclassement ainsi qu'une légère stratification des sédiments qui souligne l'origine polygénétique des pyramides. Elles se caractérisent par une matrice hétérogène cimentée contenant des blocs hétérométriques. Les éléments lithiques de grande dimension jouent le rôle de table ou chapeau et protègent de l'érosion les sédiments sous-jacents.



formations ère glaciaire



Les 3 parcours pédestres « découverte »

- *parcours à mobilité réduite
- *parcours « court » découverte du site des pyramides
- *parcours « long » découverte environnementale

PLAN DE SITUATION_ éch.1/1000

Les parcours offrent différentes longueurs et s'adaptent aux différentes demandes. Le parcours pédestre des pyramides se compose principalement de 3 séquences de découvertes à vivre. Il s'initie au pied du bâtiment d'accueil. Il guide le visiteur par un cheminement en planches de bois surélevé du sol. Sa position résulte des caractéristiques particulières in situ.

Il sillonne entre les troncs d'arbres. Tantôt s'éloignant du talutage amont en limite de rupture de la topographie et s'isolant de la route cantonale, tantôt au-dessus de la canopée. Ses différentes séquences sont ponctuées par des plateformes offrant des points de vues cadrés remarquables, des zones de repos et d'information. Ainsi la découverte légèrement montante se fait au pas. Le parcours « court » est ponctué par une plateforme proche de l'ancien tunnel.

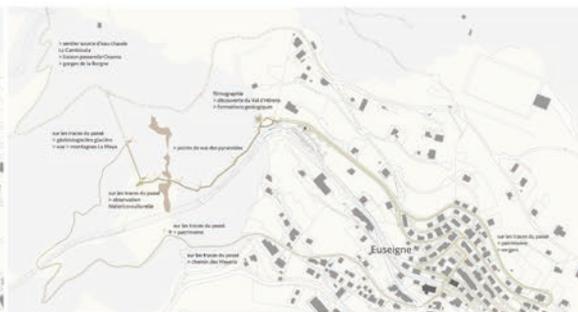
Les autres plateformes, en relation directe aux pyramides traitent en outre de sujets variés historico-culturels, tels que l'évolution des transports, des chemins d'accès, des aspects scientifiques tel l'évolution de l'ère glaciaire ou environnementales ; sensibilisation et connaissance de la nature. Le parcours long intègre également la découverte du village d'Euseigne et propose des liaisons au-delà. Pour les adeptes de baignade, ils auront la possibilité de rejoindre la source d'eau chaude de Cambioulà ou encore les gorges de La Borgne.



Parcours «à mobilité réduite» visite bâtiment d'accueil, approche et vue des pyramides sur sentier sécurisé de bois, Plateformes 1 et 2



Parcours « court » «à la découverte des pyramides » visite bâtiment d'accueil, approche et vue des pyramides sur sentier sécurisé de bois, Plateformes 1 et 2, observation historico-culturelle, escaliers bois, vue sur la Maya



Parcours « long » découverte environnementale visite bâtiment d'accueil, approche et vue des pyramides sur sentier sécurisé de bois, Plateformes 1 et 2, 3-4 observation historico-culturelle, escaliers bois, pâturages, point de vue Dent-Blanche, visite village d'Euseigne, liaison aux sentiers source d'eau chaude de la Cambioulà, découverte géologique, gorges de la Borgne en aval et la route des Mayens en amont.

Le choix de l'implantation et du développement des installations permettant l'exploitation rationnelle du site à l'est des pyramides offre de nombreux avantages:

- Permet d'aborder les innombrables formations quaternaires présentes dans la vallée et offrir **un point de vue** d'une rare qualité sur les pyramides.
- Sa situation à proximité du village limite **l'engorgement** et canalise le trafic en périphérie du village.
- Les visiteurs sont immédiatement guidés vers le site via des cheminements aménagés permettant l'observation en toute sécurité et d'éviter des déprédations et une activation voire une accélération des phénomènes d'érosion.
- Il permet également de proposer aux visiteurs d'élargir leur expérience régionale et il offre un tremplin pour découvrir les possibilités de découvertes. Il reste une indéniable valeur économique ajoutée pour le développement des activités touristiques.
- De nos jours, le site représente également une valeur géocologique permettant d'aborder des thématiques plus qu'actuelles comme le changement climatique - d'où il résulte la formation des pyramides - d'aborder les questions d'évolution du paysage qui en découlent et de sensibiliser à la richesse de la biodiversité locales. En ce sens, le site représente un laboratoire grandeur nature des thématiques environnementales et offre la possibilité de mettre un coup de projecteur sur une multitude de thématiques.

Développement durable

Par sa faible emprise au sol et sa compacité, le projet contribue au développement durable. La construction entièrement en bois massif local, la toiture végétalisée, le chauffage central par une simple cheminée/ poêle à pellets, la ventilation naturelle, la mini station d'épuration et les toilettes sèches démontrent une sensibilité particulière du point de vue écologique et visent à construire un bâtiment autonome. Les parcours à visée touristique favorisent un tourisme doux en respect avec la nature.

L'exploitation

La viabilité du projet peut être démontrée. La rationalité et la concentration des lieux demandant de l'entretien sont limitées au bâtiment d'accueil. Le projet favorise l'autonomie des visiteurs, un tourisme doux et permet de limiter le personnel. Un billet d'entrée peut être proposé en relation à la filmographie documentaire et culturelle, et à l'espace ludique. L'insertion du bureau de l'Association des Communes du Val d'Herens permet des synergies (personnel en renfort, organisation de l'arrivée de groupes, cars, départ de visites guidées thématiques...). La polyvalence de l'espace sous toit-terrasse permet l'accueil de colloques ou réunions-découvertes d'entreprises, de groupements, d'associations qui représentent une forte demande tout au long de l'année. Le coin boutique/terroir peut également représenter un gain direct. Les retombées économiques conséquentes à la filmographie devraient concerner l'ensemble du Val d'Herens (randonnées, ski, visites barrage, églises, villages, gastronomie...).
 « Une application smartphone « régionale » découvertes et activités » pourrait compléter l'offre.



Les gloriettes Les gloriettes ponctuent le parcours et offrent des cadrages et points de vue, ici au milieu sur les pyramides et La Maya.



L'ancien tunnel de 1947 L'ancien tunnel de 1947, témoin existant du passé, permet la traversée à pied. Des madriers sont posés à même le sol. La végétation reprend le dessus. Le tunnel est mis à disposition de jeunes artistes. Ici une installation en lien à l'évolution des transports dans la vallée retraçant les différentes échelles et gabarits, sentier mulétier, carrosses, voitures.

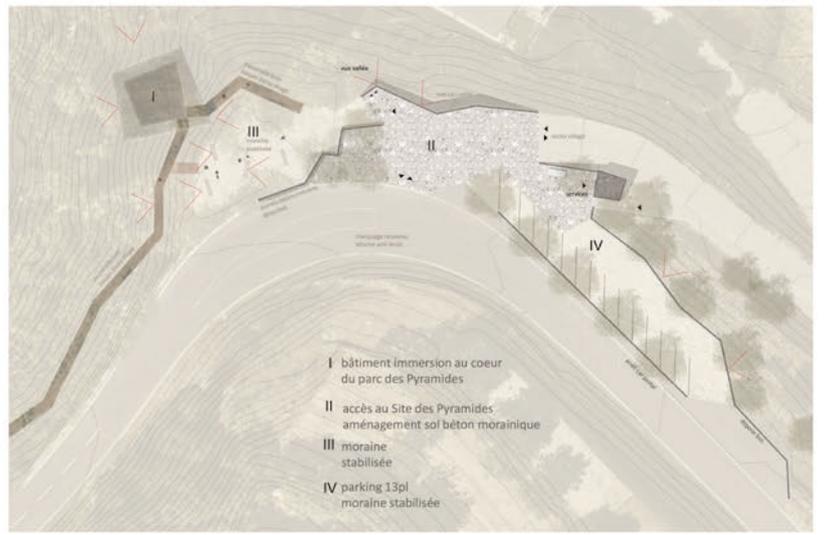


PLAN DE SITUATION_ éch. 1/500

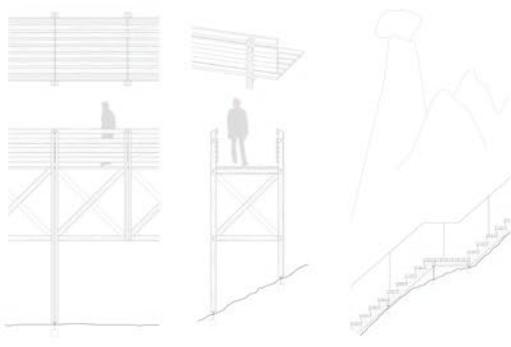
Matérialités L'apport d'une seule matérialité en bois constructive dans le périmètre de l'IFP garantit l'intégration, le respect et le caractère "nomade" des installations (pavillon d'accueil, passerelles, emmarchement, escaliers).

Au niveau des aménagements des espaces d'accès, ceux-ci sont traités en relation étroite avec la géologie. L'utilisation de la moraine simplement compactée pour les surfaces drainantes et mélangée au ciment pour les murs en béton désactivé et sur la glace d'accès (passage des véhicules/ zone de rencontre 20km/h) renforce le concept d'intégration paysagère du site.

Le bitume de la route cantonale pourrait être traité différemment dans la zone d'approche conférant ainsi un ralentissement naturel incluant une zone de 50km/h en aval du nouveau tunnel.



- I bâtiment immersion au coeur du parc des Pyramides
- II accès au Site des Pyramides aménagement sol béton morainique
- III moraine stabilisée
- IV parking 13pl moraine stabilisée



DETAILS CHEMIN PIETONS ET ESCALIERS

Le bâtiment d'accueil

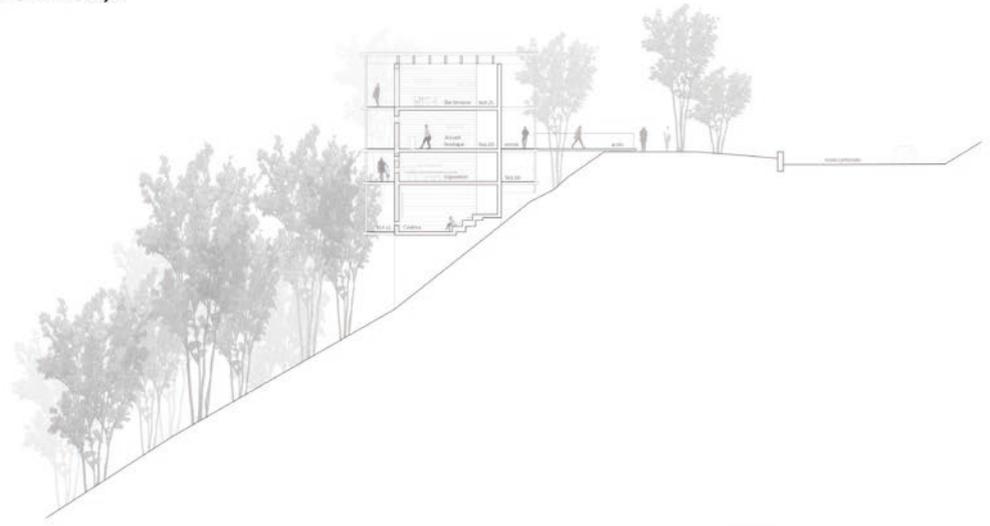
Le bâtiment d'accueil cherche une architecture équilibrée et intégrée au paysage naturel environnant. Il s'insère dans la topographie fortement en pente typique du Val d'Hérens qui confère aux constructions leur verticalité caractéristique.

Construit en bois de teinte sombre comme brûlé par le soleil, son noyau en parois de bois MHM écologique, bruts de sciage s'insère de manière discrète tout en affirmant sa construction massive et s'élançant avec force et naturel dans la topographie du lieu. Il invite le visiteur à découvrir et à comprendre le lieu dans un parcours extérieur de galeries développées autour de son noyau offrant des vues lointaines sur le paysage remarquable de la vallée; les alpes, les pâturages, les terrasses de Kamé, les particularités géologiques d'érosions de moraine, les villages d'Héremence, de St-Martin et de Mase.

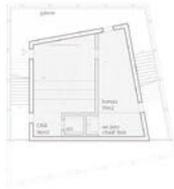
Ainsi avec sa position au cœur du Val d'Hérens, il offre une valorisation touristique de par son respect aux valeurs et à son signe à la fois culturel, contemporain et empreint d'authenticité.

Les étages modestes s'échelonnent avec des hauteurs différentes qui caractérisent et offrent des ambiances variées. Les escaliers extérieurs permettent un parcours ascendant et descendant différentes et également plusieurs sens de visites particulièrement appréciés lors d'accueil de groupes (car ou classes) simultanément au public.

Le fait de reporter ces circulations à l'extérieur en font une particularité et une expérience propre au lieu. Les différentes saisons apportant un caractère particulier à ce fonctionnement.



NIV. -2 salle projection_film
alt. 959.52



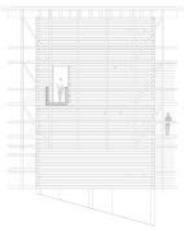
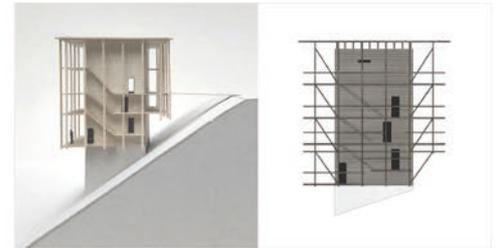
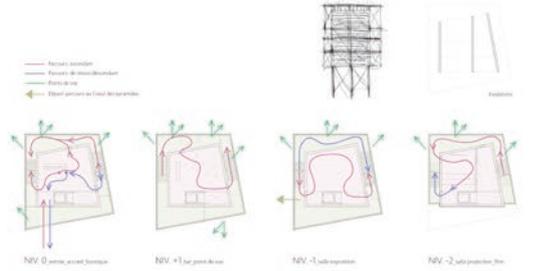
NIV. -1 salle exposition
alt. 964.50



NIV. 0 entrée, accueil_boutique
alt. 964.00



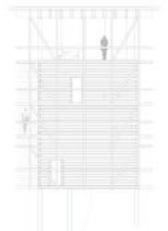
NIV. +1 bar_point de vue
alt. 969.20



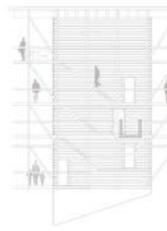
Façade Est_entrée_côté Village



Façade Nord_val_côté Vallée



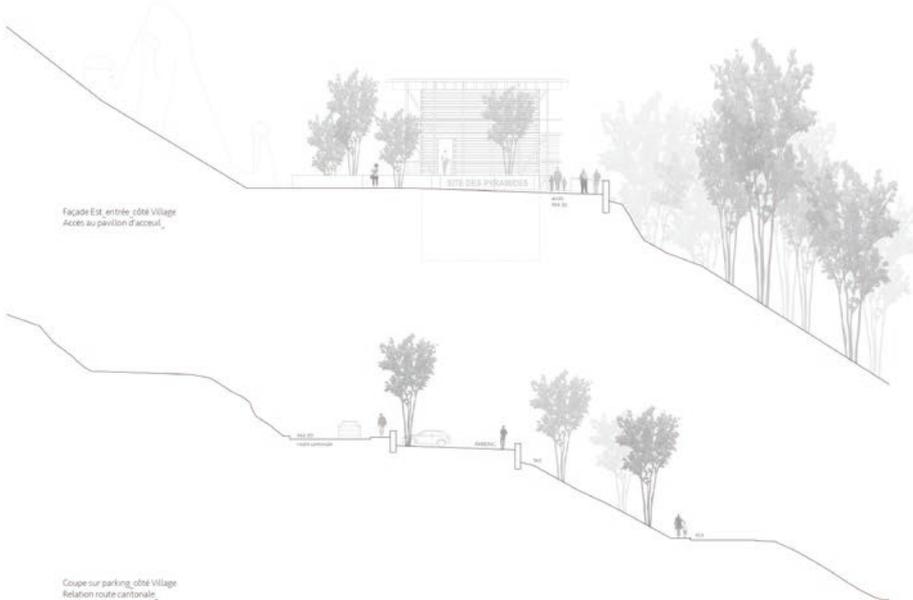
Façade Ouest_côté Pyramides



Façade Sud_côté montagne

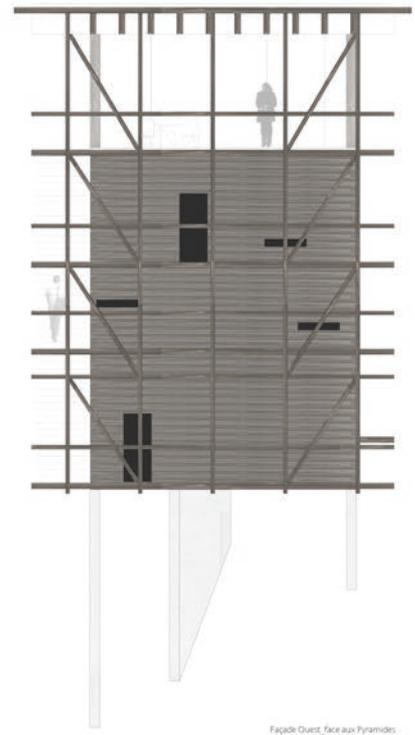
Un lieu d'exposition ludique « apprendre et découvrir autrement »
Une exposition ludique, temporaire, accessible et s'adressant aux petits et grands vient habiter l'étage inférieur volontairement bas de plafond. Aux travers de petites expériences, les enfants pourront comprendre les érosions naturelles climatiques, approcher à leur manière et leur échelle le patrimoine historique et culturel, les techniques hydrauliques, la géologie, ou encore comparer les modes de vie et techniques d'hier et d'aujourd'hui. Entre jeu et expérimentation, plaisir et savoir, les activités pédagogiques ont pour but de créer un lien entre le visiteur et son patrimoine historique et environnemental. Agréable en famille, cette exposition s'adresse également aux classes d'écoliers de toute la Suisse.

Une filmographie « documentaire culturel »
Dans la salle de projection, un film d'une durée de minutes, tournant en boucle, plonge le visiteur au cœur du Val d'Hérens. La valeur repose sur la qualité culturelle et l'émotion qui peut passer au travers d'un documentaire authentique, respectueux par la mise en valeur d'un patrimoine historique et culturel, de coutumes-traditions et avant tout, d'une nature remarquables.



Façade Est_entrée_côté Village
Accès au pavillon d'accueil

Coupe sur parking_côté Village
Relation route cantonale



Façade Ouest_face aux Pyramides

Impressum

Edition: Service de la mobilité de l'Etat du Valais
Conception/Gestion de projet: LR communication
Rédaction: François Praz
Graphisme: invisu-design.com
Impression: Ronquoz Graphix



*Les cahiers de la mobilité, dont celui-ci, sont disponibles
en téléchargement PDF sur le site internet du
Service de la mobilité de l'Etat du Valais.*



Contact

CANTON DU VALAIS

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement

Service de la mobilité

Rue des Creusets 5, 1950 Sion

027 606 34 00 – SDM@admin.vs.ch